



COMMUNIQUÉ DU CNCD : ARRESTATION DE M.ABDERAHMANE KOULAMALLAH, UN NOUVEL ÉPISODE DE LA POLITIQUE DU « PIÈGE TENDU »

L'arrestation d'opposants, de retour au Tchad, dans le cadre de la « politique de la main tendue », qui s'avère être plutôt la « politique du piège tendu », est devenue la nouvelle norme, depuis le rapprochement entre les présidents Omar El-Béchar et Idriss Déby Itno, en janvier 2010.

L'arrestation de Monsieur Abderaman Koulamallah, le lendemain de son arrivée à Ndjamena, n'est malheureusement pas une nouveauté. Et comme dans les cas précédents, il sera expliqué à la famille que c'est une simple question de procédure, pour respecter l'« indépendance de la justice » ; et il sera conseillé au concerné de solliciter la grâce présidentielle, nouvelle occasion de montrer la « prétendue bonté » du général Déby Itno.

Le CNCD se saisit de cette occasion pour rappeler qu'en réalité, c'est le régime pseudo-démocratique du MPS qui s'est placé à plusieurs reprises hors de la légalité, relançant ainsi le cycle de violence au Tchad.

Dans le cas d'espèce, tout le monde sait que la liste de prétendus condamnés a été établie sur ordre du Chef de l'État, habitué à la l'instrumentalisation et à l'intimidation des magistrats, alors que la Constitution fait de lui le garant de l'indépendance de la justice.

Par ailleurs, les événements de février 2008, servant de prétexte à ces condamnations télécommandées, avaient fait l'objet d'une Commission d'enquête, mise en place par le régime lui-même, et qui avait établi la liste des exactions - notamment les tirs sur les civils et l'enlèvement du professeur Ibni Oumar Mahamat Saleh- attribuées aux forces gouvernementales.

Et ce n'est pas un hasard si ces condamnations, qui déshonorent avant tout le régime MPS lui-même, furent décidées quelques jours seulement après la remise du rapport de la Commission d'enquête, en août 2008. Trois ans après, les Tchadiens et amis du Tchad attendent toujours du général Déby Itno l'accomplissement de sa promesse de communiquer officiellement le contenu dudit rapport.

Le président Sarkozy qui s'était engagé pour la création d'une commission d'enquête internationale sur cette disparition ne souffle depuis lors aucun mot ; malgré les interpellations réitérées de diverses personnalités françaises et l'adoption le 26 avril 2011 par l'Assemblée nationale de la décalcification des documents diplomatiques concernant la disparition du Professeur Ibni Oumar.

Enfin, la tactique visant à criminaliser la contestation politique (qui est en train de déployer ses ravages dans les pays arabes en révolte) va à l'encontre de l'esprit et de la lettre de la Constitution tchadienne qui stipule, en son préambule : *« Nous peuple tchadien ... Affirmons notre opposition totale à tout régime dont la politique se fonderait sur l'arbitraire, la dictature, l'injustice, la corruption, la concussion, le népotisme, le clanisme, le tribalisme, le confessionnalisme et la confiscation du pouvoir ».*

Il est inutile de rappeler la longue liste de journalistes, militants des droits de l'homme, responsables de partis politiques, opposants signataires d'accords de réconciliation... enlevés, torturés, portés disparus ou abattus en plein jour.

En ce moment même, une véritable chasse à l'homme est menée dans la zone frontalière tchado-soudanaise, se traduisant par des extraditions extrajudiciaires de militants et sympathisants de l'opposition tchadienne, réels ou supposés. Par ailleurs, les milliers de combattants qui avaient fait confiance aux autorités soudanaises en acceptant de déposer les armes, vivent un calvaire quotidien : sans papiers, sans subsistance, interdits de tout contact avec le HCR et les autres organisations compétentes, ou croupissant dans les prisons soudanaises, dans l'arbitraire le plus total, entouré de l'étrange silence des « grands pays démocratiques » et des organismes humanitaires. « L'exception tchadienne » expliquerait cette caution de la dictature du général président Déby Itno, vieille de 20 ans ?

Les forces démocratiques de l'intérieur et de l'extérieur n'ont cessé de répéter, depuis des années, que la seule solution juste et efficace pour mettre fin à ce cirque tragique, passe par un dialogue national inclusif regroupant le pouvoir, l'opposition civile, les politico militaires et la société civile, afin de jeter les nouvelles bases d'un « vivre ensemble ».

C'est un objectif tout à fait réalisable, mais qui nécessite une mobilisation permanente, courageuse, massive et unitaire des Tchadiennes et Tchadiens aspirant à une société juste, fraternelle et épanouie.
Le CNCD réaffirme son engagement à apporter sa contribution à ce combat salvateur.

Fait le 12 juin 2011
Pour le CNCD, le 1^{er} Coordinateur adjoint
Acheikh IBN-OUMAR